

Bilan simplifié de la section ARIEGE pour l'année 2022

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	14798	14798
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	11879	9116
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-2308	2763
					Total(1)	24370	26678
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0		dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	24370		24370	26678	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	24370	0	24370	26678	total(1+2+3+4+5)	24370	26678

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	11650	7733	Produits d'exploitation(1)	9067	10496
achats	478	0	Cotisations	7550	7890
autres charges externes	0	164	Subventions	1518	2277
autres services extérieurs	2968	2068	Autres produits	0	0
Impôts et taxes	0	28	Transfert de charges	0	330
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	8205	5473			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	0	0	Produits exceptionnels(3)	275	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	11650	7733	total(1+2+3+4)	9342	10496
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-2308	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de ARIEGE 09 Exercice clos au 31 décembre 2022

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 24370 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 2308 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes ↙

Visites de bureaux pour une valeur de 1182,00 e
Perte sur SICAV d'une valeur de 1521,00 e

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Néant

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 1 salarié dont :
- 1 cadre secrétaire de syndicat.

Bilan des ressources de la section ARIEGE pour l'année 2022

Ressources de l'année 2022	
Cotisations reçues.....	7 549,51 €
Reversement de cotisations.....	6 346,54 €
Subventions reçues.....	1 517,76 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	275,00 €
Produits financiers percus.....	0,00 €
Total des ressources.....	2 995,73 €